

## Communiqué de presse

Mercredi 18 Mai 2022

**Monsieur BOUBKER BOUAYAD élu Président de la FICOPAM**

**Pour un mandat de 3 ans**



La Fédération des Industries de la Conserve des Produits Agricoles du Maroc (FICOPAM) a tenu ce mercredi 18 Mai 2022 son Assemblée Générale électorale à Bouskoura. Cette assemblée a été précédée par la réunion du Conseil d'Administration.

À l'issue des débats, **M. Boubker BOUAYAD**, représentant la société CAPREL, a été élu **Président Fédéral** pour un mandat couvrant la période 2022-2025.

Pour rappel, les élections des organes de gouvernance de la fédération, ont lieu tous les trois ans. Ont également été élus ou réélus :

- ✓ **Vice-président** : M. Driss TERRAB MASKRI représentant la société DEPALIM.
- ✓ **Trésorier** : M. Mly Hassan DEBBARH MOUNIR représentant la société CARTIER SAADA.
- ✓ **Vice-Trésorier** : M. Oussama SEBTI représentant la société JUICE NECTAR PARTNER (JNP).
- ✓ **Secrétaire Général** : M. Abdelmalek LAZREK représentant la société SIOF

Il a été en outre procédé à l'élection des organes de gouvernance des sections et

associations composant la FICOPAM comme suit :

- ✓ **Président de la section «Olive de Table »** : M. Mly Hassan DEBBARH MOUNIR représentant la société CARTIER SAADA.
- ✓ **Président de la section «câpres » et FICOPAM Nord** : M. Driss GUESSOUS représentant la société URCIMAR.
- ✓ **Président de l'AMITAG** (Association Marocaine des Industries de la Transformation des Agrumes) : M. Oussama SEBTI représentant la société JUICE NECTAR PARTNER (JNP).
- ✓ **Président de l'AMAJUS** (Association Marocaine des jus) : M. Khalid EL ALJ représentant la société MOROCCAN FOOD PROCESSING (MFP)
- ✓ **Président de la section Sauces et Condiments** : M. Adnane EL EULJ représentant la société VINAIGRERIE MOUTARDERIE DU MAROC (VMM).

Cette assemblée générale a été l'occasion de rappeler les réalisations de l'équipe sortante et de discuter les défis qui restent encore à relever pour promouvoir les activités de l'industrie de transformation des produits agricoles. Une revue générale de l'actualité sectorielle a permis de débattre des actions à entreprendre au cours du prochain mandat.

Les membres ont tenu à rappeler que la Résilience, la Transversalité et la Souplesse organisationnelle constituaient les trois piliers fondamentaux de la FICOPAM.

Parmi les principales recommandations, figurent le développement des activités de la Fédération dans les régions hors Casablanca, l'accompagnement des industriels pour faire face aux nouveaux défis du développement durable, la structuration de l'approvisionnement, le développement de la communication entre les différentes parties prenantes de la filière, de la digitalisation ainsi que de la labellisation.

Par ailleurs, un accent particulier a été exprimé sur la nécessité de travailler en étroite collaboration avec les pouvoirs publics et d'instaurer une relation de partenariat et de confiance afin de pouvoir relever les défis de la promotion des produits agricoles transformés marocains.



### **À propos de la FICOPAM :**

C'est la plus ancienne fédération professionnelle agroalimentaire du Maroc.

Créée en 1967, la FICOPAM (Fédération des Industries de la Conserve des Produits Agricoles du Maroc) regroupe plusieurs associations professionnelles représentant les industries de transformation des produits agricoles (olives de tables, câpres, jus, épices, PAM et conserves de légumes et de fruits, etc.). La FICOPAM se veut par ailleurs, une structure d'appui pour la promotion et le développement des activités des opérateurs du secteur notamment à l'export. Elle peut nouer un partenariat avec toute entité privée ou publique susceptible d'apporter de la valeur à ses membres, notamment avec des organisations internationales de développement (ITC, USAID, GIZ...), de régulation (CODEX, FAO, COI, OMC...) ou encore, organisations homologues étrangères, etc.